



# AVIS DE COURSE

## 1 Femme – 1 Homme

### samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022

comptant pour le Championnat de Baie de Seine 2022  
et le Trophée Double Voiles Océanes 2022  
Régate dotée par le G.C.C.

#### Programme

Inscriptions sur le site [www.snph.org](http://www.snph.org) ou au club jusqu'au mercredi 28 septembre minuit

Confirmations samedi 1<sup>er</sup> octobre de 10h00 à 11h00.

Réunion des concurrents et description du parcours à 11h00.

Mise à disposition du comité de course à 12h30.

A l'issue de la course, remise de prix (offerts par le G.C.C) au SNPH, suivie d'un cocktail.

#### Règles

L'épreuve est régie par les règles de course à la voile 2021-2024, les prescriptions de la FFV, les règles OSIRIS 2022, les règles du Championnat de Baie de Seine.

#### Admissibilité

La régata est ouverte à tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale et **disposant d'un certificat OSIRIS à jour.**

Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière.

L'utilisation d'un pilote automatique est autorisée.

L'équipage devra être composé d'une femme et d'un homme uniquement, possédant une licence FFVoile, **avec la mention « compétition ».**

#### Parcours et zone de course

La course aura lieu dans la baie du Havre. Le parcours sera de type côtier.

Les instructions de course seront disponibles au plus tard à la réunion des concurrents.

#### Classement

Un classement toutes flottes sera proclamé.

L'épreuve sera divisée en 2 flottes si chaque flotte comporte au moins 8 concurrents :

- Flotte 1 : bateaux des groupes OSIRIS A B C D E R

- Flotte 2 : bateaux de la classe L Osiris

#### Décision de courir

La décision de participer à une course ou de rester en course relève de la seule responsabilité des concurrents.

En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, l'autorité organisatrice est déchargée de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

#### Engagement

Les droits d'inscription sont fixés à 20 € par bateau pour une inscription préalable avant le jeudi 29 septembre à minuit sur le site [www.snph.org](http://www.snph.org), à 30€ pour une inscription le samedi 1<sup>er</sup> octobre sous accord de l'organisateur.

**Sport Nautique et Plaisance du Havre**

Quai Eric Tabarly, 76600 Le Havre

[www.snph.org](http://www.snph.org) – 02 35 21 01 41 – [snph@snph.org](mailto:snph@snph.org)